



HAL
open science

De l'usage des sciences cognitives dans l'analyse des politiques publiques

Rodolphe Gouin, Jean-Baptiste Harguindéguy

► **To cite this version:**

Rodolphe Gouin, Jean-Baptiste Harguindéguy. De l'usage des sciences cognitives dans l'analyse des politiques publiques. *Swiss Political Science Review. Revue suisse de sciences politiques*, 2007, 13 (3), pp.367-391. 10.1002/j.1662-6370.2007.tb00082.x . halshs-00186766

HAL Id: halshs-00186766

<https://shs.hal.science/halshs-00186766>

Submitted on 23 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'usage des sciences cognitives dans l'analyse des politiques publiques

RODOLPHE GOUIN ET JEAN-BAPTISTE HARGUINDÉGUY
Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux et Institut Universitaire d'Etudes
Européennes de Barcelone

Depuis les années 1980 les approches cognitives des politiques publiques rencontrent un grand succès. Nous nous interrogeons ici sur leur contenu en le confrontant à la cognition telle que la pensent les sciences du même nom (principalement ici la psychologie cognitive) qualifiée de cognition forte. Après avoir défini trois types d'intégration des sciences cognitives aux sciences sociales (terminologique, méthodologique et théorique), nous cherchons à classer plusieurs approches de politiques publiques en fonction de notre taxinomie. Nous observons que dans la majorité des cas, les références à la cognition ne visent pas à transférer une théorie d'une discipline à l'autre. La cognition étudiée par les analyses des politiques publiques est le plus souvent une cognition faible, sauf exceptions. Nous concluons en examinant les enjeux épistémologiques soulevés par ces dernières et tâchons d'avancer quelques pistes pour expliquer ce phénomène.

KEYWORDS: Cognition • Public Policy • Advocacy Coalition Framework • Paradigm

Introduction

Depuis les années 1980, le nombre d'articles et d'ouvrages de sciences sociales se référant à la cognition a considérablement augmenté. Les politologues se sont montrés particulièrement attentifs aux évolutions des investigations sur ce thème. Parmi eux, les spécialistes de l'analyse des politiques publiques ont rapidement compris tout le parti qu'ils pouvaient en tirer. Ce transfert a en effet permis de régénérer un champ scientifique monopolisé par les études fonctionnalistes depuis les années 1950. Au début des années 1980, les analyses des politiques publiques se sont ainsi divisées en deux approches: d'une part, les analyses séquentielles se basant sur une perspective rationnelle du développement des politiques en différentes phases temporelles, s'inspirant des travaux de Lasswell (1956) – on

retient généralement le modèle établi par Jones (1970) (*problem identification, program development, program implementation, policy evaluation, policy termination*) comme étalon; d'autre part, les analyses dites cognitives interprétant l'action publique du point de vue de l'intellect des acteurs et utilisant les notions d'idéologie, de paradigme, d'expertise et de culture comme variables explicatives de la naissance et de la transformation des politiques gouvernementales. Même si ces deux approches ne sont pas ontologiquement opposées et gagnent à être combinées, il n'en reste pas moins qu'en l'espace d'une vingtaine d'années, ce deuxième courant est devenu extrêmement populaire.

Parmi les auteurs participant de ce mouvement, l'étiquette cognitiviste est variablement acceptée selon les cas. En outre, les approches diffèrent grandement d'un auteur à l'autre. Sabatier et Schlager (2000: 209–34) distinguent ainsi les “approches cognitives équilibrées” (Sabatier, Jenkins-Smith, Kingdon) des “minimalistes” (King, Keohane, Verba) et “maximalistes cognitifs” (Wildavsky, Radaelli, Muller, Jobert) en fonction de la place laissée aux idées en tant que variables indépendantes par rapport aux facteurs plus classiques comme le *leadership* ou les institutions. Au final, les points communs entre ces approches se réduisent à trois propositions fortes (Surel 2004: 78–86). Tout d'abord, les discours des acteurs ne se limitent pas à de simples constatations des faits et expriment des ensembles idéels qui dépassent ces derniers. Ensuite, l'action publique est régie par des idées qui structurent et bornent les frontières du pensable et de l'impensable. Enfin, toute création ou changement de politiques, même au niveau le plus localisé, suppose un débat (voire un conflit) entre au moins deux ensembles de propositions.

Mais ces auteurs parlent-ils tous de la même chose? Cette cognition a-t-elle un lien avec celle des sciences cognitives? Leurs concepts ou théories parfois empruntés aux sciences de la cognition sont-ils de même nature et partagent-ils les mêmes fonctions? Le point de départ heuristique de cet article découle de ces interrogations, car malgré un intitulé commun, la notion de cognition varie considérablement d'un auteur à l'autre. Une première dichotomie semble se profiler entre ceux qui utilisent les concepts propres aux sciences cognitives sur le mode de la métaphore et ceux qui en tirent des postulats directement applicables à leurs recherches. Il nous semble important de présenter cette opposition en ces termes et non plus sous la forme des débats classiques entre sciences de la nature et sciences de la culture ou entre déterminisme et rationalisme. D'une part, l'épistémologie contemporaine a considérablement affaibli la distinction nature/culture et

certaines philosophes analytiques ont montré que l'opposition déterminisme/rationalisme pouvait être dépassée (Dennett 1984). D'autre part, ces débats ne sont d'aucun intérêt face aux travaux, de plus en plus nombreux, qui combinent les deux approches. Si la distinction entre “*cognition faible*” et “*cognition forte*”, établie par Sperber (1997: 123–36), nous paraît bien plus intéressante, elle nécessite cependant d'être complétée. Nous proposons ici de dépasser ces catégories formelles pour nous intéresser au fond théorique des transferts opérés des sciences cognitives vers l'analyse des politiques publiques. A travers un modèle de moyenne portée, nous avons défini trois types d'intégration (terminologique, méthodologique et théorique), c'est-à-dire trois manières de faire référence aux travaux des sciences cognitives, que nous présenterons plus en avant. L'enjeu est important car la manière d'intégrer les notions liées à la cognition détermine le type de cognition conceptualisé par les auteurs, et donc les résultats qui découlent de leurs analyses.

Afin de bien saisir l'étendue des usages des sciences cognitives en matière d'analyse des politiques publiques, nous avons constitué un échantillon d'études de cas extrait d'une analyse des principaux courants structurant le champ des politiques publiques: l'approche en terme de *policy paradox* de Stone, l'analyse stratégique de Crozier, l'analyse systémique de Thoenig, le *policy learning* de Hecllo, l'approche culturaliste de Wildavsky, le néo-institutionnalisme des choix rationnels d'Ostrom, les *policy frames* de Rein et Schon, le néo-institutionnalisme historique de Pierson, les *policy streams* de Kingdon, le néo-institutionnalisme sociologique de March et Olsen, le *punctuated equilibrium* de Baumgartner et Jones, les *narratives* de Radaelli et Rhodes, les régimes internationaux de Kehoane, l'analyse des perceptions et des croyances de Jervis, les communautés épistémiques de Haas ainsi que les quatre cas exposés ici. Le premier est l'approche en termes de “référentiels” développée par Jobert et Muller (1987); le deuxième présente les travaux de Bezes (2000: 307–21) sur l'engagement des hauts fonctionnaires dans les réformes de l'administration; le troisième porte sur l'analyse en termes de “paradigmes de politique publique” développée par Hall (1993: 275–96); le quatrième est celui des “coalitions de cause” (*advocacy coalitions framework* – ACF) établi par Sabatier et Jenkins-Smith (1999: 117–68). Le choix de ces travaux se fonde tout d'abord sur le fait qu'à différents degrés, tous ces auteurs sont unanimement reconnus et revendiquent la dimension cognitiviste de leurs analyses, bien que pour des raisons parfois fort différentes. Enfin, selon une logique inductive et après avoir analysé un grand nombre d'études

de cas, nous avons délibérément cherché à éprouver notre modèle en y incluant des types d'intégration différents.

Cet article se divise en deux parties. Nous présenterons tout d'abord l'émergence des sciences cognitives et les liens progressivement noués avec les sciences sociales. A l'issue de quoi nous appliquerons notre modèle aux quatre cas retenus pour établir clairement le type de cognition sur lequel ils travaillent. Enfin, nous conclurons sur les causes susceptibles d'expliquer les différences d'intégration observées et sur les enjeux épistémologiques d'un dialogue plus intense entre études des politiques publiques et sciences de la cognition.

L'essor et la diffusion des sciences cognitives en sciences sociales

Après avoir brièvement présenté l'évolution des rapports entre sciences sociales et sciences cognitives, nous dégagerons quatre types de rapport différents (dont trois types d'intégration) qui préciseront le critère de catégorisation en cognition forte et cognition faible.

Les approches cognitives en sciences sociales

Dupuy (1994) fait remonter l'apparition des sciences cognitives à la naissance de la cybernétique à la fin des années 1940, durant lesquelles sont réalisées les premières tentatives de simulation de l'activité cérébrale. A cette époque, les sciences sociales et notamment la science politique profitent de la théorisation du modèle cybernétique rétroaction-simulation-information (qui n'est pas propre aux processus cérébraux) pour comprendre les phénomènes d'autorégulation du système social. Du point de vue strictement cognitif, les liens sont encore rares. A partir de l'université d'été tenue au Dartmouth College en 1957 – acte fondateur du programme de recherche sur l'intelligence artificielle (IA), les études ne cherchent plus à modéliser le fonctionnement du cerveau, mais celui du psychisme, et plus précisément des activités liées à la connaissance. L'hypothèse centrale est que l'activité psychique est avant tout une activité de traitement de l'information. C'est l'heure des grandes espérances de l'IA qui cherche à simuler sur ordinateur les fonctions cognitives (perception, mémoire, langage, raisonnement). L'informatique, la psychologie cognitive, la linguistique et la philosophie deviennent les disciplines phares de cette "révolution cognitive" (Gardner 1985). Des liens entre fonctions mentales et comportement

sont imaginés et apparaissent alors au sein des sciences sociales les premières théories véritablement cognitives, principalement en anthropologie. Dans les années 1980, les neurosciences tendent à nouveau à s'imposer, portées notamment par les avancées de l'imagerie cérébrale. A nouveau les liens directs avec les sciences sociales sont très difficiles à établir et donc très rares. L'anthropologie, la sociologie, l'économie et surtout les sciences du langage restent attachées au paradigme du traitement de l'information, dominant jusqu'à lors, et qui l'est resté en psychologie et en linguistique. Aujourd'hui reconnues, financées par les pouvoirs publics, les sciences cognitives continuent leurs investigations après avoir cependant revu nombre de leurs prétentions à la baisse.

Les sciences cognitives recherchent les lois naturelles gouvernant la pensée comprise comme processus de traitement de l'information. Leur épistémologie est mécaniste (les sciences cognitives expliquent les phénomènes par leurs causes, proposent des lois et obéissent à une méthodologie expérimentale qui les distingue de la psychologie populaire – *folk psychology*), naturaliste (non pas dans le sens où la cognition ne saurait être décrite qu'en termes physiques ou biologiques – certaines branches de la psychologie et de la linguistique travaillent sur les *fonctions* cognitives sans s'intéresser aux états cérébraux qui les implémentent –, mais en ce sens que les mécanismes découverts valent pour tout cerveau humain normalement constitué) et, pour la majeure partie des auteurs, elle est non réductionniste (la pensée ne peut être réduite à des processus neuronaux, qui ne peuvent être réduits à des processus physiques).

La question que nous posons est alors la suivante: l'engouement des chercheurs en sciences sociales – sociologie, anthropologie, science politique, économie (Boudon et al. 1997; Boyer 2003; Jervis 1976; Eyerman et Jamison 1991; Renwick Monroe 2002; Walliser 2000) – pour le cognitif, relève-t-il lui aussi d'une démarche interdisciplinaire vers les sciences cognitives? L'examen des articles et ouvrages proposant une analyse liée à des phénomènes qualifiés de cognitifs tend plutôt à démontrer le contraire puisque la grande majorité de ces études ne font aucunement référence aux résultats, aux concepts ou aux théories forgés par les sciences cognitives. Ce qui justifie, dans ces travaux, l'utilisation du terme cognitif est l'intérêt porté aux phénomènes mentaux relatifs à la construction sociale de la réalité (Berger et Luckmann 1986), et que l'on peut à juste titre qualifier de cognitifs. Il nous est donc apparu intéressant de distinguer au sein de cette multiplicité d'approches toutes étiquetées "cognitives" celles qui impliqueraient un lien solide avec les sciences du même nom.

La distinction de Sperber entre cognitivisme fort et cognitivisme faible porte sur deux programmes de recherche s'intéressant l'un comme l'autre aux croyances, aux raisonnements, aux savoir-faire, mais où seul le cognitivisme fort repose sur une approche naturaliste et mécaniste. de cette façon, toute théorie qui fait référence aux hypothèses, aux résultats ou aux concepts des sciences cognitives et les intègre à son argumentation ou à sa définition entre sous la catégorie de la cognition forte. Sinon, elle relève de la cognition faible. Il est cependant possible de pousser la logique classificatoire plus loin afin de préciser quelques cas plus complexes. En effet certains travaux font référence aux résultats ou aux concepts des sciences cognitives, principalement de la psychologie et de la linguistique, mais d'une manière qui ne permet pas de les classer sous la catégorie de la cognition forte. Ainsi, au-delà d'un premier critère simple qui est celui de l'absence de toute référence ou utilisation de théories ou de concepts des sciences cognitives, nous distinguons ici trois types d'intégration de théories ou de concepts des sciences cognitives par les théories des sciences sociales.

Les différents types d'intégration

Le premier type est dit *terminologique*. Il s'agit ici de n'intégrer à une théorie ou une argumentation des sciences sociales qu'un terme issu des sciences cognitives, non son concept ni la théorie à laquelle il appartient. Bouvier (1997: 91–120) réalise ce type d'opération dans son étude du processus de légitimation du prêt à intérêt souhaitée par les bourgeois du XVIIIe siècle face à la condamnation par l'Église. Afin d'expliquer en quoi il s'agit d'une légitimation progressive par degrés et non d'une rupture franche entre deux catégories, comme l'avait cru Groethuysen (1977), l'auteur montre que le prêt à intérêt n'a plus été considéré petit à petit comme un vol. Cette idée se fonde sur une théorie issue de la psychologie cognitive: la théorie des prototypes de Rosch (1978: 27–48). Celle-ci montre que les catégorisations naturelles ne sont pas discontinues, comme le pensait Aristote – pour lui, un aigle était un oiseau, s'il répondait aux critères de la catégorie "oiseaux", ou ne l'était pas. D'après Rosch, ces critères d'appartenance à une catégorie ne sont ni clairs ni stricts. En réalité une catégorie est formée non en référence à des critères, mais à un cas prototypique (le marteau pour la catégorie "outils") et chaque exemplaire est plus ou moins typique de sa catégorie. Ce que montre alors Bouvier, c'est que le prêt à intérêt a peu de caractéristiques communes avec le vol typique, mais en a cependant suffisamment pour être catégorisé comme vol. Or, moins un acte

est un vol, moins durement il doit être sanctionné en tant que vol, d'où une légitimation progressive. La difficulté dans l'interprétation de l'utilisation que fait Bouvier de la psychologie cognitive tient au fait qu'il défend une position très ambiguë sur ce point. Par rapport à une autre théorie psychologique (la théorie de l'ancrage, qui confirme par ses résultats qu'une première impression est plus solidement fixée qu'une autre), il déclare que "si l'on adopte une perspective rationaliste et intellectualiste, l'explication par l'ancrage est forcément une explication dont on cherchera à limiter la portée puisqu'elle mène à une explication purement causale [sans expliciter les mécanismes]" (Bouvier 1999: 154–55). de cette manière, la théorie des prototypes a servi l'explication du raisonnement des acteurs uniquement en tant qu'elle est une théorie de la nature des catégories; ce n'est pas dans son versant mécaniste qu'elle a été utilisée, car ceci poserait le problème de l'explication par les causes, incompatible selon l'auteur avec le paradigme rationaliste. Il nous semble donc qu'en réalité Bouvier n'intègre à son analyse qu'un terme de la psychologie cognitive, mais non le concept ou la théorie à laquelle il appartient.

Le deuxième type d'intégration est qualifié de *methodologique*. Il s'agit ici d'intégrer à une théorie des sciences sociales un modèle logique, une méthode d'investigation, un instrument de traitement de données, un dispositif d'observation, etc. sans référence à son contenu spécifiquement cognitif. L'exemple qui illustre bien ce type d'intégration est celui d'une partie de la sociologie de Cicourel (1973). Le point qui nous intéresse ici est l'intégration par l'auteur du modèle logique de la linguistique générative de Chomsky, longtemps au cœur du paradigme fonctionnaliste en sciences cognitives. Pour ce dernier, la compétence linguistique repose sur la distinction entre les structures de base qui donnent les règles de la production syntaxique et les structures de surface (la composante sémantique); entre les deux une transformation s'opère selon les règles phonologiques. Cicourel transpose ce schéma génératif à la sociologie afin d'expliquer comment les individus peuvent acquérir le sens de la structure sociale, comment ils utilisent et attribuent les normes produites collectivement. D'après lui, entre la perception de la situation sociale (structures de base) et le choix de la norme à suivre (structures de surface), interviennent des procédés interprétatifs. Le rapport entre ces procédés et les normes choisies est inspiré du rapport entre les règles de transformation phonologique opérant sur les structures profondes et les structures de surface. A partir de ce schéma, on peut générer tout type de réponse appropriée à la situation. La grammaire transformationnelle apporte donc à Cicourel le modèle de production des

comportements normés. Ce faisant, elle n'apporte qu'un schéma, un rapport logique entre des éléments, dont le contenu cognitif n'est pas pris en compte. L'intégration est d'ordre méthodologique. Utilisant simplement un outil forgé par les sciences cognitives, une théorie des sciences sociales ne s'en trouve pas pour autant traiter de la cognition au sens fort.

Enfin le dernier type d'intégration est qualifié de *théorique* en ce sens qu'il donne un rôle à une théorie des sciences cognitives dans l'explication d'un phénomène que cherche à produire une théorie des sciences sociales. L'anthropologue Sperber (1996) propose ce type d'intégration dans son programme de recherche nommé "épidémiologie des représentations". Son objectif est de proposer une théorie naturaliste de la culture, autrement dit d'expliquer pourquoi et comment les représentations qui la composent en viennent à être partagées. Il s'agit alors d'étudier deux types de processus: les processus intra-individuels de la pensée (de la mémoire et de la perception entre autres), et les processus inter-individuels par lesquels une représentation passe d'un individu à l'autre. Ces processus sont donc à la fois psychologiques et écologiques dans la mesure où ils impliquent les entrées et les sorties du cerveau en interface avec l'environnement. Les facteurs psychologiques expliquant la transmission sont par exemple les facilités de mémorisation, de remémoration, la capacité méta-représentationnelle, les différents filtres cognitifs issus de l'évolution biologique, etc. Les facteurs écologiques sont selon les cas la présence de supports de mémoire extérieurs aux individus (livres, disques, etc.), l'existence d'institutions vouées à la reproduction de cette représentation (rituels), etc. Le recours aux sciences cognitives est donc absolument indispensable à cette théorie anthropologique. L'exemple que nous empruntons à l'auteur est celui du mythe dans les sociétés traditionnelles: l'explication de sa transmission orale nécessite d'intégrer à l'analyse, étant donné l'absence de supports extérieurs, les théories sur l'organisation de la mémoire spontanée. Celles-ci expliqueront par exemple pourquoi les mythes à la structure trop complexe ne peuvent se transmettre.

Ce n'est donc qu'avec ce troisième type d'intégration qu'on pourra parler de cognition forte pour une théorie des sciences sociales. Sur la base de ces trois possibilités, à laquelle il convient de rajouter celle où aucune référence n'est faite aux travaux des sciences de la cognition, nous pouvons étudier et classer les utilisations du cognitif dans les analyses des politiques publiques qui se réclament de cette approche (Tableau 1).

Tableau 1: Rapports des théories des sciences sociales aux théories des sciences cognitives

Cognition faible	Cognition forte
<i>Absence totale de référence</i>	
<i>Intégration terminologique</i>	
<i>Intégration méthodologique</i>	
	<i>Intégration théorique</i>

Les analyses de politiques publiques entre cognition forte et cognition faible

Le succès rencontré par les approches cognitives au sein de l'analyse des politiques publiques a favorisé la multiplication des références au terme de "cognition". Cependant, comme nous allons le montrer, les cas de cognition forte (c'est-à-dire d'intégration théorique) sont assez restreints.

Les référentiels de politiques publiques: force des idées et cognition faible

La première unité de comparaison est l'approche développée au sein du *Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Aménagement du Territoire* (CERAT). Cette dernière est le fruit des efforts de l'équipe réunie dans les années 1970 autour de Nizard en réponse au succès rencontré par l'analyse stratégique établie par les chercheurs du Centre de Sociologie des Organisations sous la direction de Crozier. Le principal objectif du CERAT est l'étude de l'émergence et de la transformation des politiques publiques. Les premières enquêtes entreprises portent tout d'abord sur des secteurs particuliers de l'action publique (agriculture, aérospatiale, etc.) avant de s'étendre à l'ensemble du champ des politiques publiques et de sa théorisation (Jobert et Muller 1998). L'analyse cognitive, telle qu'elle est développée par Muller et Jobert, repose sur deux dimensions principales: d'une part l'articulation intellectuelle entre l'action publique et la société à travers la notion de référentiel; d'autre part les dynamiques entre acteurs propres à l'action publique analysée grâce au concept de médiation. C'est le premier point qui nous intéresse ici puisqu'il constitue la dimension proprement cognitive de cette approche. Il s'agit maintenant de comprendre à quel type de cognition, forte ou faible, cette notion fait appel.

Dans la perspective du concept de paradigme de Kuhn (1975), les référentiels intègrent les notions de représentations sociales et de pouvoir politique. Ce sont des ensembles de valeurs, normes, algorithmes et images qui relient les différentes politiques sectorielles à l'ensemble de la société. Un référentiel est "une représentation, une image de la réalité sur laquelle on veut intervenir. C'est en *référence* à cette image cognitive que les acteurs organisent leur perception du problème, confrontent leurs solutions et définissent leurs propositions d'action" (Muller 1990: 2). L'identification et le rapport des acteurs aux problèmes qu'ils s'attachent à résoudre sont largement travaillés par des considérations idéologiques. En ce sens il s'agit donc bien d'une approche cognitive, qui "cherche à montrer que l'action publique s'organise autour de cadres (*frames*) qui constituent l'univers cognitif des acteurs" (Muller 1990: 59), c'est-à-dire leur construction du monde. Ainsi, les mesures affectant les structures de l'agriculture française à partir des années 1950 doivent être entendues comme la transition d'un référentiel traditionaliste à un cadre modernisateur illustrée par le passage symbolique du "paysan" à "l'entrepreneur agricole", image du basculement d'une économie agraire de subsistance à un type d'agriculture fondé sur le marché et la surproduction. Mais une seconde dimension plus spécifiquement cognitive doit être précisée: un référentiel est "une matrice cognitive et normative" (Surel 1998: 161-78), constituée à la fois de prescriptions et de descriptions. Ces dernières sont les éléments proprement cognitifs des référentiels. Mais ce qui intéresse les tenants de cette approche, ce n'est pas tant d'où viennent ces idées (critique habituellement adressée aux analyses constructivistes inspirées de l'ouvrage de Berger et Luckmann en particulier, et dont l'approche par les référentiels fait partie), mais quel rôle elles jouent, en quoi elles constituent des variables explicatives de l'action publique et de ses changements (Jobert 1995: 13-24). Les éléments d'explication de l'émergence et de l'imposition des référentiels sont les interactions sociales (au sein des forums et à travers le travail de médiateurs). On n'a donc pas affaire à une description ni à une explication cognitive au sens fort de l'apparition et du rôle de ces idées. C'est pourquoi il n'y a, dans l'approche par les référentiels, aucune tentative d'intégration de concepts ou de théories des sciences cognitives (comme en témoignent les bibliographies des articles et ouvrages). En raison donc de cette absence totale de référence à des travaux de sciences cognitives, le type de cognition en jeu est une cognition faible.

La tension entre volonté et faisabilité: une dissonance cognitive?

Dans un article intitulé “Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes?”, Bezes (2000: 307–31) étudie la dimension cognitive de l’engagement des hauts fonctionnaires désireux de réformer l’état. Plus exactement, il se propose d’analyser “comment [les hauts fonctionnaires] croient et comment ils composent leurs engagements en ajustant leurs croyances et leurs pratiques”. Cet ajustement prend notamment la forme, selon l’auteur, d’une réduction de la dissonance cognitive, théorie proposée par le psychologue social Festinger (1957) dans les années 1950. Dans les différentes études de cas sur lesquelles s’appuie Bezes, la dissonance apparaît lorsque les hauts fonctionnaires réformateurs prennent conscience des difficultés de mise en œuvre de leur réforme. Pour l’auteur il s’agit alors de “s’intéresser au mécanisme de réduction de dissonance entre les ambitions intellectuelles attachées au projet de réforme (les intentions) et la faisabilité politique de ces projets (la faisabilité)” (Bezes 2000: 322). Si l’on considère que la théorie de la dissonance cognitive est effectivement une théorie cognitive au sens fort, alors il semble possible de conclure à un cas d’intégration *théorique* réalisée ici par une analyse de politiques publiques. Ce sont les deux points sur lesquels il nous faut travailler.

On s’accordera sans difficulté pour dire que la théorie de la dissonance cognitive, bien qu’il s’agisse de psychologie sociale – discipline qui ne s’est inscrite dans la nébuleuse des sciences cognitives qu’au tournant des années 1960 – est bien une théorie cognitive au sens fort. Les procédés méthodologiques utilisés sont expérimentaux et cette théorie fait appel à un procédé naturel: la consistance (*consistency*) cognitive, analogue à l’homéostasie biologique, qui pose que tout individu cherche à rétablir une cohérence entre ses cognitions (incluant, pour Festinger, idées, opinions et comportements) en cas de contradiction (dissonance).

L’état de dissonance et le processus de réduction fonctionnent de la manière suivante (Aronson 1992: 301–03): on calcule un ratio entre une cognition consonante (par exemple “j’ai fait X”) et une cognition dissonante (“X est immoral”) qui détermine, selon le degré d’engagement de l’individu vis-à-vis de ses cognitions (“avoir fait X revêt pour moi une grande importance”), un état de dissonance. Afin de modifier cette tension inconfortable, trois solutions sont possibles: soit on modifie la cognition consonante (“je n’ai pas vraiment fait X”), soit on diminue la cognition dissonante (“X n’est pas si immoral”), soit on lui ajoute d’autres cognitions consonantes afin de rétablir l’équilibre (“X est immoral mais il a eu des

effets moralement positifs”). Les deux premières possibilités, qui sont les plus courantes et les plus étudiées, peuvent être illustrées à travers l’expérience célèbre de Brehm et Cohen (1962) consistant à demander à des étudiants opposés aux récentes interventions policières sur le campus (cognition consonante) de rédiger un argumentaire favorable à ces interventions (comportement dissonant). Payés pour cette tâche (cognition consonante à ajouter au dénominateur), certains sont bien rémunérés, d’autres très peu. Après la rédaction, les chercheurs entreprennent de sonder l’avis des étudiants sur les interventions policières. Les résultats sont contre-intuitifs: les étudiants les moins bien payés commencent à changer d’avis sur ces interventions, alors que les mieux payés continuent à y être clairement opposés. L’explication de ce paradoxe est la suivante: les étudiants les mieux payés ont rétabli la consonance grâce à la forte rémunération (qui a compensé le comportement dissonant); en revanche, les autres ont été trop peu rémunérés pour qu’il y ait compensation, ils ont donc dû changer leur cognition consonante (leur opinion sur les interventions policières) pour retrouver un état de cohérence.

La réduction de la dissonance cognitive, notamment dans les développements qui ont suivi la première théorisation de Festinger, a donc à voir avec la rationalisation *a posteriori*, l’estime de soi et les sentiments de culpabilité ou de honte. En ceci la dissonance n’est pas simplement un *conflit* entre deux cognitions (Festinger 1964) comme le souhait d’atteindre un objectif et le sentiment d’impuissance à y parvenir. Elle met en jeu une cognition et un comportement déjà réalisé au sujet duquel il va falloir travailler à réduire l’inconsistance. Comme le rappelle Goethals, “l’auto-justification est vraiment le cœur (*core notion*) de la théorie de la dissonance” (Goethals 1992: 328–45).

Comment Bezes utilise-t-il cette théorie? Afin de comprendre le rapport entre aspiration réformiste et souci de faisabilité politique du projet, l’auteur recherche les procédés de réduction de cette tension qui sont à l’œuvre chez les hauts fonctionnaires. Il en distingue deux principaux. Le premier consiste à agir sur les intentions réformatrices (qui correspondent ici à la cognition consonante – le numérateur du ratio), selon deux modalités qui sont d’abord “ajuster leurs propres aspirations aux anticipations qu’ils se font de la possibilité de les réaliser” (Bezes 2000: 323; c’est le cas de la circulaire du 23 février 1989 qui vise entre autres à responsabiliser les agents et à les impliquer dans le processus de réforme afin que celle-ci ait plus de chance d’aboutir) puis “faire flotter” leurs intentions pour conserver la possibilité de les revoir à la baisse” (c’est le cas des commentaires

émis par le gouvernement de Balladur sur l'ambitieux rapport remis par la Mission Picq en mai 1994).

Nous voyons cependant deux objections à cette utilisation de la théorie de Festinger qui, pour nous, excluent qu'on la qualifie d'intégration théorique. Tout d'abord, comme le laisse supposer le titre du paragraphe, il s'agit pour Bezes d'"agir sur les intentions" (Bezes 2000: 323). On est bien dans le cadre d'une conception stratégiste de la réduction de la tension. Ceci est même explicite dans le premier cas "qui offre un bon exemple de ce type de stratégie" (Bezes 2000: 323). Or la réduction de la dissonance n'est en aucun cas une stratégie consciente de la part des individus. Au contraire, c'est un processus qui agit à leur insu. Les étudiants de Brehm et Cohen, contrairement aux hauts fonctionnaires qui revoient leurs intentions à la baisse, sont inconscients de leur changement d'opinion. Si ce n'était pas le cas, il n'y aurait d'ailleurs tout simplement pas de réduction de la dissonance. De plus, dans ce premier exemple (la circulaire de 1989), nous ne sommes pas en présence d'une auto-justification qui serait à l'œuvre après adoption d'un comportement dissonant. Il ne s'agit en fait que d'un *conflit* au sens défini plus haut, pas d'une *dissonance*. Dans le second cas, qui quant à lui nous place bien en face d'un processus de justification (le rapport a été rendu public et le Premier ministre doit faire comprendre qu'il ne le suivra que partiellement), en revanche, ce sont bien les ambitions et les intentions affichées qu'on modifie, non ses cognitions propres. On est encore dans le cas d'une stratégie: Balladur choisit de ne pas se suicider politiquement en minorant les conclusions du rapport, voire en abandonnant certaines propositions. A nouveau l'effet mécanique propre à la théorie de Festinger est exclu au profit d'une parfaite conscience et d'une compréhension de la réduction *rhétorique* opérée par les acteurs. Il ne peut donc s'agir d'une intégration théorique mais seulement d'une utilisation du concept vidé ici de sa dimension mécaniste, c'est-à-dire de sa dimension cognitive au sens fort. L'intégration est ici de type terminologique.

Le second procédé de réduction de la tension entre aspiration réformiste et souci de faisabilité consiste à "agir sur la représentation de la faisabilité" (Bezes 2000: 327) (ici la cognition dissonante – le dénominateur du ratio), selon trois modalités. Nous limiterons notre analyse aux deux premières. L'une consiste à assouplir les conditions de réalisation de la réforme et à limiter son irréversibilité. Ceci peut être opéré soit à travers la limitation de la réforme à une simple expérimentation qu'il s'agira ensuite d'évaluer, donc potentiellement de remettre en cause, soit en s'assurant de la libre participation des services concernés par la réforme (dont l'implication li-

mitera les risques d'arrêt après le départ de l'équipe dirigeante). Le renouveau du service public souhaité par le gouvernement de Rocard illustre ces deux possibilités. Les mêmes objections que précédemment peuvent être apportées à ce type de mécanisme de réduction de la tension: il s'agit de stratégies conscientes, réfléchies, qui visent précisément à réduire l'incohérence. On est loin d'une intégration théorique de la dissonance cognitive de Festinger.

La seconde modalité pour agir sur la représentation de la faisabilité s'appuie soit sur un processus d'"occultation du problème" soit sur la "délégation de la responsabilité de la mise en œuvre à d'autres acteurs" (Bezes 2000: 328). Le premier exemple, celui des membres du cabinet du ministre de la réforme de l'état en 1995 est particulièrement intéressant car Bezes le présente comme un cas où le réformateur peut "s'aveugler lui-même ou se mentir à lui-même". Il ne s'agit donc pas de stratégie ni de recherche des meilleurs moyens. Afin de réduire la dissonance, l'individu supprime simplement la cognition dissonante en l'occultant. Il semble cette fois-ci qu'il s'agisse bien d'un cas de réduction.

L'analyse proposée par Bezes peut-elle être dite cognitive au sens fort? Opère-t-il une intégration théorique? Il semblerait que seul un cas sur les quatre retenus ici corresponde à une réelle intégration théorique. Les trois autres ne sont que des intégrations terminologiques, parce qu'ils reprennent le terme de dissonance cognitive en le vidant de sa dimension cognitive au sens fort, et ce au profit d'une analyse stratégiste incompatible avec la théorie de Festinger.

Les paradigmes de politiques publiques: au-delà de l'incrémentalisme?

A l'image des autres théoriciens des politiques publiques, Hall s'est également intéressé à la transition d'un ensemble d'idées à l'autre au sein d'une communauté – avant de se pencher sur l'analyse institutionnelle du capitalisme (Hall 1986). La question qui guide ses recherches porte sur l'impact des théories macro-économiques sur les pratiques des acteurs.

Cette question, d'apparence simple, l'amène à envisager les politiques économiques sous l'angle de la théorie des révolutions scientifiques de Kuhn, à la manière de Muller et Jobert. Il définit ainsi un paradigme de politique publique comme "un ensemble d'idées et de normes qui englobe non seulement les objectifs d'une politique et le type d'instrument à utiliser pour les atteindre, mais aussi la nature des problèmes [à résoudre]" (Hall 1993: 275–98). En se focalisant sur le cas de la transition d'une po-

litique keynésienne à une politique monétariste menée au Royaume-Uni entre les années 1970 et 1980, Hall démontre que ce passage s'effectue en trois phases. Le premier (*first order change*) consiste à modifier les *instruments* utilisés par le gouvernement pour lutter contre la crise économique. Face à l'insatisfaction provoquée par ces premières expériences, les décideurs britanniques modifient leurs *techniques*, provoquant un changement de deuxième ordre (*second order change*). Le changement de troisième ordre (*third order change*) qui se réfère à la substitution des *objectifs* macro-économiques keynésiens par de nouveaux buts inspirés par le monétarisme complète cette transition. La cohérence est retrouvée sous l'égide d'un nouveau paradigme comme l'illustre l'élection de Thatcher en 1979: instruments, techniques et objectifs coïncident à nouveau au sein d'un même paradigme (Hall 1992: 90–113).

Centrées sur des problèmes d'économie politique, les références présentes dans son œuvre démontrent un fort attachement aux courants classiques de l'analyse des politiques publiques illustrés par les travaux de Hecló (1974). Se cantonnant aux études sur l'apprentissage, la prise de décision et les idéologies, Hall évacue les travaux de psychologie cognitive, leur préférant de loin les réflexions épistémologiques de Kuhn et Lakatos (1971: 42–134). Il a cependant connaissance de ces théories cognitives au sens fort et reconnaît les avancées qu'elles ont permis par exemple dans le champ des relations internationales (Hall 1997: 174–207).

Envisagée sous l'angle de la cognition, sa réflexion porte avant tout sur la notion d'apprentissage collectif et pose la question suivante: comment réagit un groupe d'individus face à la multiplication d'incohérences par rapport à son cadre de pensée habituel? Comme l'auteur le démontre habilement, la remise en question des acquis n'est pas automatique, et c'est d'abord aux marges intellectuelles des paradigmes que s'attaquent les acteurs, refusant d'abandonner les propositions qui constituent le centre de gravité de leurs connaissances. Ces "freins" à l'apprentissage sont des mécanismes fort bien explicités par ailleurs en psychologie, mais qui ici finissent par lâcher face à l'amoncellement de preuves empiriques négatives, dernier stade avant la "conversion" à un nouveau paradigme. Tout comme Muller et Jobert, Hall signale le rôle fondamental des experts et des médias dans ce mécanisme de diffusion initial, à la fois pour faire connaître et galvaniser les connaissances fraîchement acquises. Cependant, alors que les premiers ne conçoivent la diffusion des idées qu'à travers le talent des médiateurs – puisque ce que nous nommons réalité n'est qu'une construction mentale parmi d'autres –, Hall considère au contraire que la valeur

relative de ces idées est due à leur capacité à régler des problèmes concrets, au moins au sein d'un certain contexte spatio-temporel. En bref, une idée se diffuse car elle "marche" et non pas seulement car ses promoteurs maîtrisent l'art de la dissuasion. Concrètement, cela signifie que le succès du néo-libéralisme est dû à sa capacité à réguler l'économie et aux défaillances de l'Etat-Providence (inflation, dette, etc.).

Au-delà du débat entre constructivisme et néo-positivisme poppérien, on pourrait penser qu'on retrouve en filigrane les bases de la théorie de la dissonance cognitive explicitées précédemment. Or, Hall n'évoque pas cette approche dans ses travaux. En effet, lors des trois changements envisagés, les acteurs recherchent activement de façon rationnelle les modalités les plus efficaces pour lutter contre la crise, quitte à rentrer en conflit entre eux. A l'inverse, dans une situation de dissonance cognitive, l'individu est "agi" par ses propres mécanismes cognitifs sans en être pleinement conscient, ce qui n'est pas le cas ici puisqu'il s'agit, en dernier ressort, d'un mécanisme opérant selon une matrice stratégique du type "action-observation-rectification". Le comportement des acteurs tel qu'il est décrit par Hall s'inscrit bien dans le cadre des travaux sur l'apprentissage de Hechlo pour qui la politique est avant tout un processus d'adaptation consciente et progressive aux conditions extérieures. L'originalité de Hall consiste à démontrer que la transition finale vers un nouveau paradigme de politique publique rompt avec cette approche incrémentale puisque les changements de grande ampleur provoquant des ruptures sont possibles lorsque les incohérences sont trop fortes. Encore une fois, nous sommes face à un cas d'absence totale de référence aux sciences cognitives.

Les coalitions de cause: "sympathy for the devil" et cognition forte

Pour sa part, Sabatier cherche à expliquer pourquoi les politiques changent sur le moyen terme. Le modèle développé par ses soins s'est progressivement étoffé depuis les premières esquisses développées à l'orée des années 1980 sur la base des politiques environnementales aux Etats-Unis (Sabatier et Jenkins-Smith 1999: 117-68).

Pour Sabatier, le sous-système bâti autour d'une politique publique donnée regroupe plusieurs acteurs issus du monde politique et de la société civile qui tendent à s'organiser en plusieurs coalitions défendant chacune une position intellectuelle différente. Bien que l'auteur n'exclue pas que ces regroupements d'acteurs agissent de façon rationnelle-instrumentale, leurs raisons d'agir sont largement travaillées par des filtres qui se strati-

fient en trois sphères concentriques: le noyau idéologique central de ces considérations contient des croyances très générales (*deep core beliefs*) (liberté/égalité, croissance/développement, etc.) et profondément ancrées dans l'esprit des acteurs; autour de ce noyau on retrouve des appréciations (*policy core beliefs*) qui ne s'appliquent qu'au cas particulier de la politique en question. Là encore, il est difficile de modifier ces convictions; enfin, à un niveau plus superficiel on peut identifier des "croyances secondaires" (*secondary beliefs*) en nombre restreint et qui ne portent que sur des enjeux précis de l'action publique – comme les règles de comptabilité par exemple. Leur plasticité est plus grande que dans les cas précédents. La lutte entre coalitions est canalisée par des courtiers (*policy brokers*) et prend généralement la forme d'un apprentissage collectif au cours duquel les échanges verbaux et non-verbaux déterminent l'issue du débat.

Du point de vue du type de cognition utilisé, certains indices laissent présager que l'auteur s'inscrit dans une démarche de cognition forte puisque ce dernier n'a de cesse de multiplier les collaborations (Massad et al. 1983: 95–116; Sabatier et Hunter 1998: 229–61) et les références (*Advances in Experimental Psychology, Journal of Personality and Social Psychology, Knowledge, Creation, Diffusion, Innovation*, Simon, Festinger, Tesser et Janis) en relation avec la psychologie sociale dans son versant cognitif. Comme le confirme l'analyse systématique, chez Sabatier les éléments de cognition forte sont à chercher du côté de la description des acteurs et de leurs interactions, perçues comme un processus d'apprentissage collectif.

En premier lieu, le modèle d'acteurs de l'ACF intègre le fait que ces derniers sont "[...] instrumentalement rationnels – ils cherchent à utiliser les informations et les autres ressources pour atteindre leurs buts – mais [ce modèle] se fonde beaucoup plus sur les travaux en psychologie sociale que sur ceux effectués en économie" (Sabatier 1998: 98–130). Ces dernières années, Sabatier s'est refusé à réintroduire ces éléments de choix rationnel et a préféré affiner la compréhension des croyances des acteurs: ces derniers sont sujets à des contraintes de temps et par l'accès à la connaissance et évoluent dans un cadre de rationalité limitée dont la paternité est explicitement attribuée à Simon (1985: 293–304).

En deuxième lieu, et en accord avec les théories de la dissonance cognitive et de l'attribution, les acteurs interprètent ici la réalité en fonction de leurs croyances préexistantes. Pour étayer son postulat, Sabatier (1998: 129–68) utilise les travaux des psychologues Lord, Ross et Lepper (1979: 2098–109) qui ont montré que lorsque l'on propose à des partisans et des opposants à la peine de mort un ensemble de données dont certaines sont

incompatibles avec leur opinion, chacun tend à mémoriser celles qui le confortent dans sa croyance. Comme dans la théorie de la dissonance cognitive, un biais psychologique pousse les individus à ignorer leurs propres inconsistances pour se centrer sur les éléments qu'ils maîtrisent le mieux. Dans le cas des coalitions de cause, cela signifie par exemple que les acteurs ayant subi une défaite préfèrent attribuer les raisons de celle-ci à la supériorité de leurs adversaires plutôt que remettre en cause leur compréhension du problème (Sabatier 1998: 129–68).

En troisième lieu, Sabatier emprunte des éléments à Quattrone et Tversky (1998: 719–36), psychologues cognitifs dont les résultats des expériences montrent que les acteurs – dans cette étude, des électeurs face au choix d'un candidat – identifient plus facilement les pertes que les gains. Le corollaire de cette découverte est qu'ils se rappellent plus facilement des défaites que des victoires. A partir de ces données, Sabatier, Hunter et McLaughlin (1987: 449–76) rédigent en 1987 un article fondamental pour la suite du développement de l'ACF. Dans cet article, les trois chercheurs tâchent de vérifier sur le terrain (un conflit environnemental autour du lac Tahoe aux Etats-Unis) la validité de plusieurs hypothèses liées à la théorie de Quattrone et Tversky. Il en résulte que cette théorie est également applicable au niveau des groupes, et que la méfiance est de mise lors de la formation de coalitions autour d'un débat sur l'action publique. En effet, chaque coalition tend à envisager l'autre comme plus puissante et mal intentionnée qu'elle ne l'est dans la réalité. Ce "glissement maléfique" (*devil shift*) est présent dans toutes ces situations à divers degrés. Il explique pourquoi les confrontations entre coalitions ont tendance à renforcer l'intégration et la durée de vie de ces dernières, soudées autour de croyances communes et contre des croyances extérieures. Il explique également pourquoi l'intensité des conflits augmente lorsqu'une coalition critique des aspects relatifs au *policy core* – voire au *deep core* – qui constitue le système de croyance du groupe adverse. Nous sommes donc face à un cas de cognition forte: l'auteur cherche bel et bien à appliquer des modèles issus des sciences de la cognition pour expliquer un phénomène sous un nouveau jour à travers une théorie complète.

Conclusion

Les quatre cas étudiés ici illustrent trois types différents de rapports entre sciences sociales et sciences cognitives. L'approche par les référentiels et

la théorie des paradigmes de politiques publiques restent, dans leurs argumentations, indifférentes à la cognition forte. Bezes, par une utilisation trop large du concept de dissonance cognitive, n'opère finalement qu'une seule intégration théorique et trois intégrations terminologiques. Seul Sabatier intègre véritablement dans son analyse des coalitions de cause différentes théories issues des sciences cognitives. Ceci illustre la diversité des rapports qu'entretiennent les spécialistes des politiques publiques avec les sciences de la cognition. Il convient également de préciser que les cas d'intégration semblent rares, *a fortiori* les cas d'intégration théorique.

Ces derniers, situés au carrefour entre sciences de la cognition et de l'action publique sont pourtant cruciaux, pour plusieurs raisons. D'abord ils permettent de reposer à nouveau frais la question de la rationalité en disséquant un mécanisme que trop d'auteurs considèrent encore comme un processus clair et transparent (Boudon 1986). La rationalité est elle aussi, tout comme les dispositions et autres habitus, une boîte noire. Reposant sur le syllogisme pratique "croyances + désirs = comportement", elle doit être repensée à travers les découvertes des sciences cognitives dont quelques éléments ont été présentés ici, qui montrent que ce raisonnement n'a rien de clair et de systématique et qu'il dépend notamment des types de croyances et de désirs en jeu. Depuis les années 1950, les analystes de la politique étrangère, principalement nord-américains (Holsti 1962: 244-52; Shapiro et Bonham 1973: 147-74; Larson 1985; Khong 1992) ont tiré un grand parti de cette interdisciplinarité en travaillant sur les croyances et les images des décideurs politiques (Rosati 1995: 49-70). Il est dommageable à l'analyse des politiques publiques, en France notamment, que ce qui touche aux relations internationales soit trop souvent considéré comme à part de la discipline, car les études sur la politique étrangère, politique publique parmi d'autres, apporteraient beaucoup à ce sous-champ de la science politique. En effet, ce qui fut l'intuition des approches constructivistes et qui est aujourd'hui largement repris par les approches cognitives des politiques publiques, comme nous l'avons vu, reçoit avec les sciences cognitives, dans une perspective naturaliste, une précision, une profondeur et une vérification expérimentale qu'on ne saurait négliger plus longtemps.

Il convient cependant de nuancer cette vision idyllique des sciences de la cognition, car force est de constater que ce champ est aussi en proie à d'âpres débats internes (Andler 1992). En outre, ses membres peinent à faire accepter leurs résultats dans le domaine des sciences sociales. Dans le cas de l'analyse des politiques publiques, différents motifs sont susceptibles d'éclairer ce phénomène. D'une part, à la différence des conditions

rencontrées dans un laboratoire où la clause *ceteris paribus* revêt réellement un sens, les analystes des politiques publiques sont condamnés à intégrer les contingences liées au terrain de recherche, comme la personnalité des acteurs, l'asymétrie des informations, etc. Cette difficulté ne condamne pas cependant toute intégration théorique (Jervis 1976). D'autre part, la prégnance des modèles analytiques rationnels peut expliquer les réticences de certains à abandonner des postulats à l'efficacité éprouvée et reconnue pour s'ouvrir à un champ d'étude encore peu connu.

Comment alors expliquer l'intérêt par exemple de Sabatier pour la cognition forte? L'explication doit prendre en compte tant les facteurs à l'origine de cet intérêt que ceux expliquant pourquoi il a persévéré dans cette voie. Ainsi, si la curiosité et le plaisir purement intellectuels pour ces disciplines peuvent expliquer le recours originel et continu aux sciences cognitives, une explication stratégiste insisterait quant à elle sur les objectifs de l'auteur: établir une théorie complète et falsifiable de l'action publique à travers la recherche épistémologique de fondements naturels. Mais il convient de préciser que les conditions de réception d'une telle orientation théorique ont joué un rôle évident dans le maintien de cette thématique de recherche. En effet, ce qu'on pourrait qualifier de *structure des opportunités scientifiques* doit nécessairement être favorable à la persévérance d'un chercheur dans une voie théorique originale. Si Sabatier a pu continuer ses recherches, c'est aussi parce que son discours était audible et acceptable dans le champ de la science politique nord-américaine. De la même manière, les tenants de l'explication culturaliste ont tendance à avancer que la tradition scientifique anglo-saxonne en général est largement fondée sur des postulats néo-positivistes alors que le constructivisme jouit encore d'un grand succès en Europe. Par conséquent, le soin tout particulier apporté à la définition de la théorie de l'action chez Sabatier ne serait que le reflet de sa socialisation académique.

Si toutes ces hypothèses sont plausibles et non exclusives, nous souhaiterions mettre davantage en avant une explication institutionnaliste: dans un environnement aussi compétitif que l'analyse des politiques publiques nord-américaine, et autant dominé par les théories du choix rationnel, Sabatier a cherché à se démarquer à la fois en traçant une voie interdisciplinaire originale et en s'assurant du même coup de fondements jugés plus stables car issus de protocoles expérimentaux. L'ancrage cognitiviste devient alors le fruit de la quête de légitimité d'une discipline encore en construction.

Références

- Andler, D. (1992). *Introduction aux sciences cognitives*. Paris: Folio.
- Aronson, E. (1992). The Return of the Repressed: Dissonance Theory Makes a Comeback. *Psychological Inquiry* 3(4): 303–11.
- Berger, P. et T. Luckmann (1986). *La construction sociale de la réalité*. Paris: Méridiens-klincksieck.
- Bezes, P. (2000). Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'état: Quelques exemples français (1988–97). *Revue Française de Science Politique* 50(2): 307–31.
- Boudon, R. (1986). *L'idéologie: l'origine des idées reçues*. Paris: Fayard.
- Bouvier, A. (1997). Argumentation et cognition en sociologie morale et juridique – Un exemple: les procédures de catégorisation dans les processus de légitimation du prêt à intérêt. Dans Boudon, R., Bouvier, A. et F. Chazel (dirs.), *Cognition et sciences sociales: La dimension cognitive dans l'analyse sociologique*. Paris: Presses Universitaires de France (91–120).
- (1999). *Philosophie des sciences sociales*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Boyer, P. (2003). *Et l'homme créa les dieux: comment expliquer la religion?* Paris: Gallimard.
- Brehm, J. et A. Cohen (1962). *Explorations in Cognitive Dissonance*. New York: Wiley.
- Cicourel, A. (1979). *La sociologie cognitive*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Dennett, D. (1984). *Elbow Room: The Varieties of Free Will Worth Wanting*. Oxford: Clarendon Press.
- Dupuy, J.-P. (1994). *Aux origines des sciences cognitives*. Paris: La Découverte.
- Eyerman, Ron et Jamison, Andrew (1991). *Social Movements: a Cognitive Approach*. Cambridge: Polity Press.
- Festinger, L. (1957). *Theory of Cognitive Dissonance*. Evanston: Row and Peterson.
- (1964). *Conflict, Decision, and Dissonance*. Stanford: Stanford University Press.
- Gardner, H. (1993). *Histoire de la révolution cognitive: la nouvelle science de l'esprit*. Paris: Payot.

- Goethals, G. (1992). Dissonance and Self-justification. *Psychological Inquiry* 3(4): 328–45.
- Groethuysen, B. (1977). *Origines de l'esprit bourgeois en France*. Paris: Gallimard [1ère Ed. 1927].
- Hall, P. (1986). *Governing the Economy: The Politics of State Intervention in Britain and France*. Oxford: Oxford University Press.
- (1992). The Movement from Keynesianism to Monetarism: Institutional Analysis and British Economic Policy in the 1970's. Dans Steinmo, S., Thelen, K. et F. Longstreth (dirs.), *Structuring Politics: Historical Institutionalism in Comparative Analysis*. New York: Cambridge University Press (90–113).
- (1993). Policy Paradigms, Social Learning, and the State: The Case of Economic Policy-making in Britain. *Comparative Politics*, 25(3): 275–96.
- (1997). The Role of Interests, Institutions, and Ideas in the Comparative Political Economy of Industrialized Nations. Dans Lichbach, M. et A. Zuckerman (dirs.), *Comparative Politics: Rationality, Culture and Structure*. Cambridge: Cambridge University Press (174–207).
- Hecló, H. (1974). *Modern Social Politics in Britain and Sweden*. New Haven: Yale University Press.
- Holsti, O. (1962). The Belief System and National Images: A Case Study. *Journal of Conflict Resolution* 6(3): 244–52.
- Jervis, R. (1976) *Perception and Misperception in International Politics*. Princeton: Princeton University Press.
- Jobert, B. (1995). Rhétorique politique, controverse scientifiques et construction des normes institutionnelles: esquisse d'un parcours de recherche. In Faure, A., Pollet, G. et P. Warin (dirs.), *La construction du sens dans les politiques publiques: Débats autour de la notion de référentiels*. Paris: L'Harmattan (13–24).
- Jobert, B. et P. Muller (1987). *L'état en action*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Jones, C. (1970). *An Introduction to the Study of Public Policy*. Belmont: Duxbury Press.
- Khong, Y. (1992). *Analogies at War: Korea, Munich, Dien Bien Phu, and the Vietnam Decisions of 1965*. Princeton: Princeton University Press.
- Kuhn, T. (1975). *The Structure of Scientific Revolution*. Chicago: University of Chicago Press.

- Larson, D. (1985). *Origins of Containment: A Psychological Explanation*. Princeton: Princeton University Press.
- Lakatos, I. (1971). History of Science and Its Rational Reconstruction. *Boston Studies in the Philosophy of Science* 8: 42–134.
- Lasswell, H. (1956). *The Decision Process: Seven Categories of Functional Analysis*. College Park: University of Maryland Press.
- Lord, C., Ross, L. et M. Lepper (1979). Biased Assimilation and Attitude Polarization: The Effects of Prior Theories on Subsequently Considered Evidence. *Journal of Personality and Social Psychology* 37(11): 2098–109.
- Massad, P., Sales, B. et P. Sabatier (1983). Influencing State Legislative Decisions. *Journal of Applied Social Psychology Annual*, 4: 95–116.
- Muller, P. (1990). *Les politiques publiques*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Muller, P. et Y. Surel (1998). *L'analyse des politiques publiques*. Paris: Montchrestien.
- Quattrone, G. et A. Tversky (1988). Contrasting Rational and Psychological Analyses of Political Choice. *American Political Science Review*, 82(3): 719–36.
- Renwick Monroe, K. (2002). *Political Psychology*. Mahwah: Erlbaum.
- Rosati, J. (1995). A Cognitive Approach to the Study of Foreign Policy. Dans Neack, L., Hey, J. et P. Haney (dirs.), *Foreign Policy Analysis*. Englewood Cliffs: Prentice Hall (49–70).
- Rosch, E. (1978). Principles of Categorization. Dans Rosch, E. et B. Lloyd (dirs.), *Cognition and Categorization*. Hillsdale: Lawrence Erlbaum Associates (27–48).
- Sabatier, P. (1998). The Advocacy Coalition Framework: Revisions and Relevance For Europe. *Journal of European Public Policy* 5(1): 98–130.
- Sabatier, P. et S. Hunter (1998). The Incorporation of Causal Perceptions Into Models of Elite Belief Systems. *Western Political Quarterly* 42(3): 229–61.
- Sabatier, P. et H. Jenkins-Smith (1999). The Advocacy Coalition Framework: An Assessment. Dans Sabatier, P. (dir.), *Theories of the Policy Process*. Boulder: Westview Press (117–68).
- Sabatier, P. et E. Schlager (2000). Les approches cognitives des politiques publiques: perspectives américaines. *Revue Française de Science Politique* 50(2): 209–34.

- Sabatier, P., Hunter, S. et S. McLaughlin (1987). The Devil Shift: Perceptions and Misperceptions of Opponents. *Western Political Quarterly* 40(3): 449–76.
- Shapiro, M. et M. Bonham (1973). Cognitive Process and Foreign Policy Decision-making. *International Studies Quarterly* 17(2): 147–74.
- Simon, H. (1985). Human Nature in Politics: The Dialogue of Psychology with Political Science. *American Political Science Review* 79(2): 293–304.
- Sperber, D. (1996). *La contagion des idées*. Paris: Odile Jacob.
- (1997). Individualisme méthodologique et cognitivisme. Dans Boudon, R., Bouvie, A. et F. Chazel (dirs.), *Cognition et sciences sociales: La dimension cognitive dans l'analyse sociologique*. Paris: Presses Universitaires de France (123–36).
- Surel, Y. (1998). Idées, intérêts, institutions dans l'analyse des politiques publiques. *Pouvoirs* 87: 161–78.
- (2000). L'intégration européenne vue par l'approche cognitive des politiques publiques. *Revue Française de Science Politique* 50(2): 235–54.
- (2004). Approches cognitives. Dans Boussaguet, L., Jacquot, S. et P. Ravinet (dirs.), *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris: Presses de Sciences Po (78–86).
- Walliser, B. (2000). *L'économie cognitive*. Paris: Odile Jacob.

On the Use of Cognitive Sciences In Policy Analysis

Since the 1980s, cognitive approaches to public policies have been fashionable. In this paper we ask for the cognitive of such approaches content by confronting them to cognition as it is conceptualised by the cognitive sciences (principally cognitive psychology) that we call strong cognition. Having defined three cases of integration of these cognitive sciences within social sciences (terminological, methodological and theoretical), we undertake to classify different cognitive approaches of public policies according to our taxonomy. As a result, in most of the cases, references to cognition do not really aim to transfer theoretical assumptions from one scientific discipline to the other. Cognition as it is conceptualised by policy analysts is usually a weak cognition. We conclude by proposing some explanations of this phenomenon.

Zur Anwendung der Kognitionswissenschaften in der Politikfeldanalyse

Seit den 1980er Jahren sind erkenntniswissenschaftliche Herangehensweisen an die Analysen öffentlicher Politiken Mode geworden. Unser Beitrag konfrontiert Kognition, so wie sie in jenem Zusammenhang verstanden wird, mit dem "strengen" Verständnis der Kognition in den eigentlichen Erkenntniswissenschaften (vor allem der kognitiven Psychologie). Nachdem wir drei Arten definiert haben, wie diese Erkenntniswissenschaften in den Sozialwissenschaften herangezogen werden (terminologisch, methodologisch und theoretisch), stellen wir eine Klassifikation der verschiedenen kognitiven Herangehensweise an öffentliche Politiken vor. Wir stellen fest, dass der Bezug auf Kognition in den meisten Fällen nicht dazu dient, theoretische Vorstellungen von der einen Wissenschaft in die andere zu übernehmen. Daher ist das Konzept der Kognition in der Politikfeldanalyse meist eine "schwache". Für dieses Phänomen schlagen wir einige Erklärungen vor.

Rodolphe Gouin est doctorant en science politique et titulaire d'un DEA de philosophie. Il termine actuellement une thèse à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux. Il a co-dirigé *Les espaces changeants du politique* avec Berthet, T., Costa, O., Itçaina, X. et A. Smith (à paraître). Ses travaux portent sur la transformation de mouvements sociaux en partis politiques, l'épistémologie et la méthodologie des sciences sociales et leurs rapports avec les sciences cognitives.

Adresse pour correspondance: Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, 11, allée Ausone, Domaine Universitaire, FR-33607 Pessac, France. Tel: +33 (0)5 56 01 03 42; E-mail: r.gouin@sciencespobordeaux.fr.

Jean-Baptiste Harguindeguy est docteur en science politique, ATER en science politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, chercheur associé à l'Institut Universitaire d'Etudes Européennes à l'Université Autonome de Barcelone. Il travaille sur les politiques publiques, l'intégration européenne et les mobilisations territoriales. Il a récemment publié *L'Europe par les frontières? La mise en œuvre de l'initiative INTERREG III a France-Espagne*, Paris: L'Harmattan, 2007 (à paraître) et participé à l'élaboration de Bevir, M. (dir.), *Encyclopedia of Governance*, Berkeley: Sage Publications, 2007.

Adresse pour correspondance: Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, 11, allée Ausone, Domaine Universitaire, FR-33607 Pessac, France. Tel: +34 61 75 85 988; E-mail: jean-baptiste.harguindeguy@eui.eu.